

---

Discours en vers sur l'amour de la patrie, prononcé à la première séance de la société populaire de la ville de Roye (Somme), lors de la séance du 23 brumaire an II (13 novembre 1793)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Discours en vers sur l'amour de la patrie, prononcé à la première séance de la société populaire de la ville de Roye (Somme), lors de la séance du 23 brumaire an II (13 novembre 1793). In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) p. 123;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1911\\_num\\_79\\_1\\_40311\\_t1\\_0123\\_0000\\_2;](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40311_t1_0123_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 19/02/2024

adressé à votre comité de division son vœu sur le changement du nom de la commune de Roye en celui d'*Arre-Libre*. Tous les bons sans-culottes impatients que leur cité ne porte plus un nom qui blesse leurs oreilles républicaines, vous demandent d'autoriser ce changement par un décret, sans attendre le rapport du comité de division.

« DELALANDE, secrétaire.

« Ci-joints des exemplaires d'un discours en vers prononcé à la première séance de la Société. »

*Discours en vers, sur l'amour de la patrie, lu à la première séance de la Société populaire de la ville de Roye, département de la Somme, le 22 septembre de l'an II de la République française, une et indivisible, par le citoyen Démophile, secrétaire et membre de ladite Société (1).*

Si je ne puis mourir, je veillerai pour elle;  
Je veux lui consacrer et mes chants et mon zèle :  
Onze lustres déjà m'ont courbé sous leurs poids;  
Que je la serve au moins du cœur et de la voix !  
Tel on vit, animant du feu de son courage  
Nos braves légions dans les champs du carnage,  
Le valeureux *Maurice* (2), en proie à la douleur,  
De *Vienne* et d'*Albion* triompher en vainqueur.  
Nos talents, nos vertus, nos jours, notre fortune,  
Tout en nous appartient à la mère commune,  
Sur ses grands intérêts plus vigilants qu'Argus,  
Déjouons les complots, dénonçons les abus;  
Mais que le noir soupçon, que la haine barbare  
Contre un bon citoyen jamais ne nous égare :  
L'humanité nous parle un langage plus doux;  
Pleurons sur les agneaux dévorés par les loups.  
L'injustice révolte, et la terreur alarme;  
Mais la raison, la paix nous ramène et nous charme.  
D'après mon propre cœur, je juge les humains;  
Les lois, les bonnes mœurs font les républicains...  
Il naquit avec nous, l'amour de la patrie;  
Ce noble sentiment enfanta les Décié,  
Et le beau dévouement du généreux *Codrus*,  
Et du fier *Scævola* les civiques vertus.  
C'est peu qu'à ces héros nous élevions des temples,  
Affermis ton empire, ô douce liberté !  
Et toi, fille du ciel, aimable égalité,  
Rends à tous les mortels leur dignité première;  
Renverse, arrache enfin l'odieuse barrière  
Par qui, grâce aux tyrans, chez nos tristes aïeux,  
L'un fut bête de somme, et l'autre au rang des dieux.  
Être éternel, dis-nous, lorsque tes mains habiles  
Formaient le premier homme, avais-tu deux argiles ?  
Ou bien du vieux Noé les orgueilleux enfants  
Créèrent-ils entre eux trois ordres différents ?  
Ah ! plutôt, si j'en crois tes antiques oracles,  
Ta tendre prévoyance y mettait des obstacles,  
Quand *Juda*, fatigué de vivre sous la loi,  
Dans son aveuglement te demandait un roi.  
Il en fut bien puni !... le plus dur esclavage  
De ce peuple avili fut le juste partage ;  
Trente siècles à peine ont allégé ses fers ;  
L'opprobre le poursuit au bout de l'univers.  
Source de tant de maux, exemples mémorables,  
Gravez-vous dans nos cœurs en traits ineffaçables !  
Vivre libre ou mourir : c'est notre unique choix ;  
Qui pourrait hésiter outragerait les lois.  
Sur les bords du Niger qu'il cherche une retraite ;  
La France, de son sein, pour jamais le rejette...  
Comment un peuple né pour être souverain  
Courberait-il son front sous un sceptre d'airain ?  
Des âges écoulés l'homme a suivi les traces ;  
Il n'a trouvé partout que forfaits, que disgrâces.

(1) Archives nationales, carton C 280, dossier 770.

(2) Le maréchal de Saxe, dévoré de la goutte, se faisait transporter à Fontenoy sur un brancard d'osier, et remporta sur un triple ennemi la victoire la plus signalée. (Note de l'auteur.)

La triste servitude avait flétri son cœur ;  
La liberté sourit, il renaît au bonheur.  
Rome, pour un *Titus*, son amour et sa joie,  
Rome eut trente *Nérons* dont elle fut la proie.  
Quand nos fers sont tombés, debout et réunis,  
De notre liberté connaissons tout le prix :  
Nos amis les plus chers, nos enfants et nos frères,  
Pour la consolider accourent aux frontières :  
Une cause si belle aura d'heureux succès ;  
Les despotes sauront ce que vaut le Français ;  
Et si j'ai bien jugé leur ardeur magnanime,  
Sur leurs fronts rayonnants j'ai lu cette maxime :  
« Qu'un cœur républicain réunit à la fois  
L'amour de la patrie et la haine des rois. »

D.

*Adresse des envoyés des assemblées primaires du district de Joigny (1).*

« Citoyens représentants du peuple,

« Les envoyés des assemblées primaires du district de Joigny viennent de mettre fin à leurs travaux, les commissions qu'ils ont reçues du représentant du peuple leur sont retirées, ils cessent, dès ce moment, avec regrets leurs fonctions, mais ils ne cesseront jamais d'être vrais sans-culottes et intrépides républicains, et jurent de vivre libres ou de mourir.

« Restez à votre poste. »

(Suivent 8 signatures.)

E.

*Adresse du nouveau tribunal civil du district de Tartas (2).*

*Le nouveau tribunal civil du district de Tartas, à la Convention nationale.*

« Tartas, département des Landes, le 12<sup>e</sup> du 2<sup>e</sup> mois de l'an II de la République française, une et indivisible.

« Représentants du peuple français,

« Les montagnards Pincé, Monestier, Cavagnac et Dartigoeyte ont paru dans cette ville; ils ont éclairé le peuple, et l'esprit public est remonté au plus haut degré d'énergie. Ce qu'il y avait de malveillant ou même de douteux dans les autorités constituées en a été chassé; des sans-culottes bien prononcés les remplacent.

« Le tribunal civil vient d'être installé dans cet instant, il trahirait sa conscience et ses devoirs s'il ne vous exprimait un vœu bien ardent, celui que vous restiez à votre poste tant qu'il y aura des scélérats à punir ou des ennemis à vaincre.

« Courage ! députés de la Montagne, frappez tous les perfides, plus d'appelants, plus de marais ; expulsez tous les monstres, et surtout nos infidèles mandataires Saurine, Cadroy et Lefranc.

« Salut et fraternité.

« Les membres composant le tribunal civil de Tartas,

« LAFITTE, président ; DUBROCA, juge ; SAPICAU, juge ; MARINPOI, juge ; LABADIE, greffier ; GAZAILLIAN, commissaire national. »

(1) Archives nationales, carton C 280, dossier 770.

(2) Archives nationales, carton C 279, dossier 753.